



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liège, 1^{er} juin 2021

Convention-cadre entre la Ville de Liège et l'Université de Liège relative aux entités et collections muséales

La Ville de Liège et l'Université de Liège ont conclu une convention-cadre visant à structurer et développer les collaborations entre les musées et les collections muséales qu'elles gèrent respectivement.

En effet, les collections artistiques et scientifiques de la Ville et de l'Université représentent un patrimoine culturel exceptionnel, riche de centaines de milliers de pièces et d'œuvres, couvrant un éventail de domaines extrêmement large et diversifié (art moderne et contemporain, art religieux, art mosan, arts décoratifs, armes, archéologie, sciences médicales humaine et vétérinaire, techniques, botanique, zoologie, minéralogie, paléontologie, papyrologie,...). Ces innombrables témoins des activités naturelles et des productions culturelles humaines à travers les âges sont autant de traces matérielles à conserver, inventorier, étudier et montrer. Ces œuvres et pièces peuvent également être à la source de nouveaux projets (muséaux, didactiques,...) tournés vers le grand public, les chercheurs, les écoles et les étudiants.

L'intérêt patrimonial de ces collections est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les collections des musées de la Ville de Liège représentent près de 200.000 œuvres conservées (réserves) dont plus de 150 sont repris comme « trésors » par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Différentes œuvres et collections de l'ULiège sont également reconnues comme « trésors », un total de plus de 200 pièces.

C'est ainsi que la convention-cadre, d'une durée de cinq ans renouvelable, a pour objectifs d'encourager, favoriser et faciliter :

- Le développement commun et l'organisation conjointe d'**événements, expositions, colloques, séminaires, ateliers de travail et séminaires** ;
- Les **prêts et dépôts** d'œuvres et de pièces des collections ;
- Les recherches relatives aux collections, leur **conservation**, leur **traitement**, leur **gestion** et leur **valorisation**, notamment dans le domaine de l'**analyse des œuvres**, de la **numérisation** des collections et des usages de l'intelligence artificielle dans le domaine patrimonial ;
- L'**appui scientifique** à l'élaboration d'expositions et à la gestion des collections ;
- Les initiatives et échanges d'expérience en matière de gestion et d'**organisation des collections**, de **médiation culturelle et scientifique** ;

- Les activités d'**enseignement**, l'organisation de **cours** au sein des espaces d'exposition, l'organisation de **stages** et autres **activités pédagogiques** ;
- La diffusion des connaissances par des **publications** et tout autre support de communication, en adoptant une **politique d'accès libre** aux données, aux résultats et aux publications ;
- La **communication** des actions, événements et manifestations ;
- La recherche de **financements, la veille et le montage de projets** communs.

Un comité de pilotage paritaire est chargé de la mise en œuvre de la convention.

Jean-Pierre Hupkens, Échevin en charge de la Culture, du Tourisme et de l'Interculturalité de la Ville de Liège : « *'C'est un pari sur l'intelligence collective : tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin' (proverbe africain) ou 'Individuellement, nous sommes une goutte d'eau. Ensemble, nous sommes un océan' (R. Satoro, poète japonais). Outre la complémentarité des collections qui renforce le pôle muséal de Liège, libre accès aux musées (collections permanentes) pour le personnel et les étudiants de l'ULiège (déjà gratuit pour les moins de 26 ans), à partir de la signature commune de la convention (attention : excepté pour les expositions temporaires); accès privilégié pour les étudiants et les chercheurs pour l'ensemble des collections pour entamer des études et réaliser des publications ; collaborations plus étroites avec de nombreux secteurs de l'Université concernant la vie des musées : exploitation des collections, recherches et contacts internationaux, exploitation des avancées en matière de pédagogie et de muséographie, utilisation des nouvelles technologies de l'information et de l'IA, les musées pouvant servir de laboratoire en vraie grandeur pour tous les secteurs. »*

Pr Jean Winand, Premier vice-recteur et responsable du Pôle muséal et culturel de l'Université de Liège : « *Cet accord va nous permettre d'élargir nos collaborations et, par des échanges et des expertises mutuels, de donner une vraie place, au cœur de la Cité, à des collections artistiques et scientifiques, parfois méconnues mais d'un intérêt remarquable. La collaboration avec la Ville prend tout son sens dans le cadre du projet de Pôle muséal et culturel de l'ULiège, qui vise précisément à dynamiser et relier de multiples collections dans une démarche interdisciplinaire. C'est du plus grand intérêt pour nos chercheurs et nos étudiants, pour lesquels l'accès physique à ces collections enrichit les connaissances, mais aussi plus largement pour le public. En effet, nous avons tout à Liège pour montrer et raconter une histoire des productions culturelles humaines qui ait du sens. »*

###

Contacts presse

Christophe Gerlach, 0474 62 24 43, christophe.gerlach@liege.be
Didier Moreau, 0494 57 25 30, dmoreau@uliege.be

###

Les entités et collections muséales concernées par la convention-cadre

VILLE DE LIÈGE

- Grand Curtius
- Musée du luminaire / Mulum
- Maison Grétry
- Galerie des Beaux-Arts
- Centre international d'Art et de Culture (CIAC) / La Boverie
- Bibliothèque Ulysse Capitaine
- Centre de documentation et de recherche des musées

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

- Université de Liège
 - La plupart des Facultés, départements et unités de recherche sont concernés à différents titres
 - ULiège Library
 - Pôle muséal et culturel
 - Musée de minéralogie
 - Musée de la Préhistoire
 - Musée Wittert
 - Maison des Sciences de l'Homme
- Réjouissiences
- Aquarium-Muséum ASBL
- Maison de la Science ASBL
- Embarcadère du Savoir ASBL
- Haute Ardenne ASBL
- Société Astronomique de Liège ASBL
- Espaces botaniques ASBL
- Maison de la Métallurgie et de l'Industrie de Liège ASBL
- Musée en Plein Air du Sart Tilman ASBL
- Insectarium Jean Leclercq - Hexapoda